

Revue des troupes pour la rentrée scolaire

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

6 septembre 2013

RENTRÉE 2013

Plus de 105 525 élèves se sont présentés durant la semaine devant les portes des établissements scolaires de Guadeloupe. Ils seront encadrés par un personnel renforcé conformément à la loi de refondation de l'école votée le 8 juillet dernier.

Crédit : Hendy Horn

Le rectorat a dû faire face, pour la préparation de cette rentrée, à un fort renouvellement de ses troupes. Parmi les 8 480 enseignants de l'académie, beaucoup sont partis à la retraite ou ont bénéficié de la mobilité géographique. Cependant, c'est le personnel de direction qui a été le plus concerné par cette rotation. L'académie a accueilli deux proviseurs venant de Martinique et de l'Hexagone. Huit adjoints ont accédé au poste de chef d'établissement. Dix-neuf proviseurs ont changé d'établissement dans le

département même. L'équipe pédagogique, quant à elle, sera renforcée de 250 enseignants stagiaires premier et second degrés confondus, lauréats du concours enseignant 2013 d'une part en poste en alternance et les admissibles au concours 2014 d'autre part en poste en tiers temps de service rémunéré. Ils feront un pas dans la vie professorale sous le tutorat d'un enseignant confirmé. Une pratique que le ministère de l'Education nationale inclut dans un vaste plan de restauration de la formation des professeurs. Une école supérieure du professorat devrait d'ailleurs ouvrir pleinement ses portes cette année. Pour l'heure en Guadeloupe la structure administrative est en train de se mettre en place dans les locaux de l'IUFM à Pointe-à-Pitre où les cours avec les professeurs ont déjà commencé. Il ne manque plus que la structure administrative. Ceci afin de proposer une formation optimale aux candidats guadeloupéens composée d'une formation initiale plus immergée dans la réalité des classes - par les stages en école - et de l'accès à un centre de formation aux concours de recrutement. Cette batterie de moyens devrait permettre à l'académie de rééditer le bilan positif de 2012.

Palmarès des lycées de Guadeloupe

En cette rentrée scolaire, les lycéens de terminale mais aussi ceux de première et de seconde -leurs parents également- n'ont en tête qu'un objectif : le bac. Le palmarès des lycées de Guadeloupe indique les établissements qui obtiennent les meilleurs résultats à cet examen mythique. Mais pas seulement. Ce sont ces lycées-là qui peuvent aussi le mieux faire progresser les élèves. Le Courrier de Guadeloupe a choisi de réaliser ce palmarès des lycées de Guadeloupe à partir des indicateurs des taux de réussite au baccalauréat en 2012. Ces indicateurs de résultats des lycées sont publiés en mars 2013 par le ministère de l'Education nationale. Les services du rectorat de Guadeloupe font observer pour leur part que ces chiffres ne sont pas vérité absolue, soulignant les conditions particulières de chaque établissement, et craignant des afflux massifs vers les meilleurs établissements avec risque de surcharge et de baisse des performances. Ces chiffres constituent toutefois un indicateur sérieux quant aux performances obtenues par les lycées. A ce titre ils constituent une information que les élèves et les parents ont le droit de détenir. C'est en mars 2014 que le ministère de l'Education nationale devrait publier les

indicateurs de réussite au baccalauréat 2013.

| À la lumière de l'Évangile

Depuis quatre ans, les Pensionnat de Versailles, à Basse-Terre, se maintient dans le haut du classement des lycées de Guadeloupe en justifiant d'au moins un taux de réussite d'au moins 90 %.

Cette année encore, le Pensionnat de Versailles, lycée privé et catholique, tient la dragée haute aux autres établissements du département. Les résultats qu'il affiche frisent la perfection : 95% de réussite dans la filière littéraire, 100% dans la filière ES, 94% dans la filière S en 2012. Il est vrai qu'il présente beaucoup moins d'élèves que d'autres, mais le succès est indiscutable. Malgré cela, les parents ne se bousculent pas pour y inscrire leurs enfants, au grand dam de la directrice Christiane Toumson. « *Si nous pouvions avoir des classes de 30 élèves, nous en serions ravis, mais notre établissement souffre de légendes urbaines qui ont la vie dure* » explique t-elle. L'une de ces légendes urbaines veut que les bons résultats de l'école sont dûs à une sélection impitoyable, les mauvais élèves étant poussés vers la sortie. Ce que la directrice réfute fermement. « *Au contraire, nous avons accueilli dans nos rangs de nombreux redoublants rejetés du public. Nous avons mis en place une politique très pointue de soutien aux élèves en difficulté. Nous passons un contrat de confiance avec lui et ses parents. Nous repérons les lacunes et mettons en place ce que nous appelons des programmes passerelle, qui reprennent les bases et les leçons incomprises du collège.* » Par un tel processus, l'établissement entend faire progresser les élèves. L'équipe pédagogique – très mobilisée – s'est engagée dans ce combat et tentent de le gagner notamment grâce à des programmes de soutien personnalisés selon les besoins de chaque élève. « *C'est par ce biais que nous avons réussi à améliorer le taux de réussite de notre filière littéraire qui semblait en retard par rapport aux autres.* » Le tout dans un cadre disciplinaire strict. Si les parents sont très impliqués – par l'initiative de la direction – dans la scolarité de leur enfant, ce n'est pas non plus simplement en raison de leur statut social. Si le pensionnat a été naguère synonyme de bourgeoisie. Il semble que ce ne soit plus le cas désormais. « *J'estime que 1/5 de mes élèves viennent en effet de famille de notables, qu'ils soient avocats ou médecins. Mais nous*

sommes loin d'être comme le collège de la Jaille avec des enfants de famille bourgeoises. Nous avons vraiment réussi à créer une mixité sociale. » Par de telles conditions d'encadrement, l'équipe directrice veut donner plus de cohérence et de conviction à l'éducation des élèves dans le but d'en faire des hommes debouts... à la lumière de l'Évangile.

RÉUSSITE

Versailles et Sainte-Rose en pointe

Dans le Palmarès des lycées de Guadeloupe, le Pensionnat de Versailles à Basse-Terre, lycée privé catholique, est depuis plusieurs années déjà champion toutes catégories. Suit le lycée de Sainte-Rose qui en trois ans a fait un bond prodigieux. Le Courrier de Guadeloupe a enquêté sur les méthodes et les modes de fonctionnement de ces deux établissements. Le hasard n'y est pour rien. Quatre mots président à cette réussite : travail et implication pour les professeurs, discipline et rigueur pour les élèves. Comme quoi, même à Versailles, il n'y a pas de miracle !

HIER À TERRE...

| La formidable ascension du Lycée de Sainte-Rose

En cinq ans, le lycée Nord Basse-Terre situé à Sainte-Rose a opéré une remontée formidable de ses résultats, jusqu'à prendre la deuxième place du palmarès.

Une main de fer dans un gant de velours. Une politique mise en œuvre par Evelyne Alexis-Seymour, la proviseure du lycée qui, quand elle en prend la direction en 2009, est dans les profondeurs du classement par résultat au baccalauréat. Il s'en suit une ascension fulgurante jusqu'à être le premier établissement public de Guadeloupe... et les choses ne risquent pas de changer, les résultats du bac 2013 étant presque insolents ! 100% de réussite de la filière littéraire, 97% de réussite chez les scientifiques et 95% dans la filière économique et sociale. Cette réussite s'explique par la mise en place d'outils pédagogiques parmi lesquels le soutien personnalisé

dispensé par des professeurs et des étudiants, mais aussi grâce à des enseignements d'explorations – six tout au long de l'année – qui donnent aux élèves d'autres perspectives. « *Nous souhaitons que les élèves puissent toucher à tout et s'épanouir hors des matières générales classiques, qu'ils puissent avoir en main toutes les cartes pour tracer leur avenir* » soutient Evelyne Alexis-Seymour. Ils sont complétés par des options peu communes telles que l'apprentissage cinématographique. Mais ces enseignements tendent à pousser lentement, mais sûrement, les élèves vers des carrières d'excellence. « *Nous faisons partie du circuit pôle excellence qui permet aux élèves qui le désirent d'avoir accès aux programmes de Sciences-po paris mais aussi des différentes IEP de province.* » L'accès à ces filières est d'autant plus important que le lycée se trouve en région périphérique. Sa réussite n'a pas été aidée par une fréquentation d'élèves aisés disposant de toutes les clés de la réussite. Il accueille un public issu de la classe moyenne, voire de familles d'agriculteurs ou d'éleveurs. C'est d'ailleurs un facteur qui peut expliquer son déficit de notoriété. Toutefois, les choses commencent à évoluer, en grande partie grâce au bouche-à-oreilles des parents. « *Les inscriptions cette année ont beaucoup progressé, c'est grâce aux parents, mais j'ai aussi fait une tournée de présentation de l'établissement auprès des collègues et j'ai pu me rendre compte à quel point il était mal connu* » déplore la proviseure. Doit-on pour autant s'en plaindre ? L'adage « *Vivons heureux, vivons cachés* » semble lui avoir parfaitement réussi.

| Le nouveau rythme des écoliers

La réforme des rythmes scolaires est amorcée. En Guadeloupe, quatre communes se sont lancées dès cette rentrée. Retour sur une loi qui tente de réformer un système éducatif dans lequel l'enfant ne trouve plus ses marques.

Finie la semaine des quatre jours pour les élèves de maternelle et primaire pour les communes de Pointe-à-Pitre, le Moule, Terre-de-Bas, Trois-Rivières et Saint-Martin. En substance, leurs écoliers reviendront au rythme des 4 journées et demie. Chaque journée pleine ne devra pas excéder 5h30 d'apprentissages fondamentaux (compréhension écrite, mathématiques,

sciences) et laisser une part aux pratiques artistiques et sportives. L'impératif de réorganiser les temps scolaires et périscolaires fait que la majorité des communes ont repoussé la réforme à 2014. Cela suppose une formation du personnel pédagogique encadrant qui n'est pas du tout habilité pour l'instant à dispenser ces activités.

Des enseignants et des maires inquiets

Bien que la réforme soit vue d'un bon œil par l'ensemble de la boucle éducative, sa mise en œuvre reste un investissement très lourd pour les communes. Au total, la facture devrait tourner entre 2,7 et 8,2 millions d'euros de charges pour une année scolaire. L'état prévoit une enveloppe allant jusqu'à 90 euros par élèves pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine qui s'organisent dès cette rentrée et de 45 euros pour celles qui ont reporté à 2014. Autre problématique, le personnel enseignant qui voit son organisation totalement déstructurée : « Les contenus pédagogiques ne changent pas, mais nous allons fonctionner avec une demie journée en plus ce qui enlève sur le temps de préparation des cours, de correction et même sur notre vie personnelle », détaille Gustave Byram, du syndicat UNSA éducation. À ce propos, les syndicats ont d'ailleurs engagé des démarches pour obtenir une compensation. « Nous pensons à une revalorisation des salaires ou une accélération de l'évolution de carrière », précise le syndicaliste.

RÉFORME

| La réforme en chiffres

C'est la réforme phare de cette rentrée scolaire, mais elle signifie de nouveaux coûts pour les municipalités. Le bien-être des écoliers et l'optimisation de leur temps sur les bancs de l'école ne sont pas donnés.

Pour les communes qui se sont lancées dans l'aventure des quatre journées et demi d'école -Pointe-à-Pitre, le Moule, Terre-de-Bas et Trois-Rivières- l'organisation du temps scolaire et périscolaire des écoles est totalement refondue. Les investissements n'ont pas encore de financements clairement définis ni aboutis. C'est ce flou budgétaire couplé

à une logistique non prise en main qui a contraint la quasi-totalité des communes à repousser à 2014 la mise en place de la réforme.

PREMIER DE LA CLASSE

| Le Moule s'affiche en exemple

Les quelques 2 600 élèves des 15 écoles publiques du Moule marchent au rythme de la semaine des 4 jours et demi. Une fois finie leur journée de travail scolaire, les élèves sont encadrés par des jeunes titulaires du Bafa ou du Cap petite enfance pour un temps périscolaire de 15h15 à 16h, soit 45 minutes d'accueil. *« Les personnes employées sont formées à l'encadrement des enfants et compétentes pour pratiquer les activités culturelles sportives et autres jeux éducatifs recommandés par la réforme »*, détaille Tessa Gracian, directrice adjointe des affaires scolaires à la ville du Moule. Le mercredi les élèves auront cours de 8h à 11h30 et l'après-midi ils seront acheminés vers les structures d'accueil périscolaires jusqu'à 18h, système de garderie propre à la ville du moule. Concernant le coût, cette réforme revient à 340 000 euros soit environ 130,76 euros par enfant pour 3h d'accueil périscolaire par semaine soit 50 de moins que les prévisions faites quelques mois plus tôt par le contrôleur de gestion du Moule Florent Charin.

| En route pour 2014

Avec 26 communes qui reportent la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, l'année scolaire qui commence, va être décisive. Décisive pour l'ensemble des établissements et des municipalités qui vont devoir concerter les parents et acteurs culturels pour établir une organisation. Trois profils se dessinent actuellement en matière d'avancement de la préparation de la réforme.

Un max d'élèves : Pointe-à-Pitre

La ville de Pointe-à-Pitre s'organise pour la réforme des rythmes scolaires. Un appel à projet pour organiser les activités des enfants a été lancé par le maire Jacques Bangou et de nombreuses associations y ont déjà répondu. Les accords seront signés lundi 9 septembre prochain à 12h à la mairie et concernent pas moins de 2 900 écoliers. Prête pour 2014 : Sainte-Anne Christiane Sempaire, directrice adjointe à l'éducation « Nous avons d'abord opté pour une journée continue de 8h à 14h avec une pause méridienne d'une heure. Mais aujourd'hui nous évoluons vers une journée rythmée en deux temps et qui s'achève à 15h30 pour les apprentissages fondamentaux. Pour ce qui concerne les activités qui seront proposées, cela varie d'une école à l'autre en fonction des infrastructures de celle-ci et de la disponibilité qui sont concertés et inclus dans le processus d'organisation de la prochaine rentrée ».

En pleine préparation : Morne à l'Eau

Maud Aldini, Directrice en charge de l'éducation et du temps libre « *Nous avons passé le cap de la consultation des différentes parties concernées : les parents, les professeurs, les personnels encadrants, les directeurs d'établissements et les associations. Maintenant on dépouille les questionnaires diffusés et on va pouvoir regarder les tendances qui se dégagent. Les rythmes, les horaires, la restauration et les activités proposées à l'école. Voilà les questions qui étaient posées. Bien entendu, les réponses seront pondérées par l'état des lieux des infrastructures qui a été fait. Mais le processus est en bonne voie* ».

Pas du tout prêt : Port-Louis

Pour la commune de Port-Louis la question de la réforme des rythme scolaire ne se pose pas ; en tout cas pas pour l'équipe municipale en place qui estime que c'est à la prochaine équipe de s'en préoccuper et de la mettre en place. Belle mentalité ! Une politique qui bloque tout processus de concertation comme le confie George Mekel, chargée des affaires scolaires et promet un vrai capharnaüm pour la prochaine rentrée.

AUTISME

La difficile rentrée scolaire de Rodney



Rodney

À l'heure où une majorité d'élèves de Guadeloupe aux joies de la rentrée scolaire, près de 3 000 enfants éprouvent les pires difficultés pour suivre une scolarité adaptée. Pour Rodney, treize ans, et son père, la lutte ne fait que commencer.

Le père du petit Rodney ne décolère pas : *«il est quasiment impossible de trouver un centre d'accueil à mon fils »*. L'homme semble avoir déjà remué ciel et terre pour assurer à son petit Rodney, treize ans et enfant autiste, un lieu d'accueil propice à son développement. Mais pour l'instant, la réponse positive qu'il attend peine à venir. C'est que depuis la classe de sixième, l'enfant est scolarisé au collège Alexandre Isaac des Abymes, en classe Ulis, c'est-à-dire une unité pédagogique dédiée à l'accueil des enfants autistes. Mais les spécialistes en charge de ce programme ont jugé, vu l'évolution de ce pré-adolescent qu'il serait plus avantageux pour lui d'intégrer un Institut Médico Educatif (IME). Or, ce type de centre est rare en Guadeloupe. Les IME ne brillent pas non plus par l'abondance des moyens qui leurs sont alloués. Le père de Rodney se bat pour son fils, mais son combat c'est aussi celui des parents de près de 3 000 petits Guadeloupéens atteints de ce trouble du développement neurologique appelé « autisme ». Un trouble qui apparaît au premier stade de la vie, pendant la période de maturation du cerveau et cause entre autres des déficiences intellectuelles, troubles sensoriels ou moteurs, maladies génétiques, épilepsie... Rodney lui est diagnostiqué autiste « Asperger » il n'a pas de déficience intellectuelle et chez lui la communication par le

langage est relativement préservée. Il appartient même à cette catégorie d'individus à l'intelligence plutôt supérieure à la moyenne, rappelez-vous Dustin Hoffman dans le film « Rain man » de Barry Levinson sorti en 1988. *« Le drame, c'est qu'en raison du nombre très limité de structures adaptées, et de l'approche souvent dispersée et sans cohérence des problèmes liés à l'autisme, les personnes autistes se retrouvent souvent avec leurs parents ou internés de façon définitive en hôpital psychiatrique »* nous dit Nathalie Ambroise, présidente de l'association « J'existe ». Pour tous les parents qui refusent cette fatalité, s'engage chaque année un dur combat, d'abord contre les préjugés, mais surtout contre le manque de moyens mis en place pour l'accueil des enfants. Selon Nathalie Ambroise, ce sont d'abord des raisons financières qui entraînent un manque de place d'accueil, mais c'est surtout parce que la Haute Autorité de Santé (HAS) impose aux structures d'accueil un nombre minimum de professionnels par personne avec autisme. Ce qui n'est pas le cas des autres handicaps. Autrement dit, cela coûte plus cher d'accueillir un enfant autiste. D'où la forte réticence des structures en place à les accueillir. En attendant, Rodney, au-delà de ses crises d'angoisses, qui le poussent parfois à tout casser autour de lui, sauf quand il se sent bien entouré, est un enfant d'une extrême lucidité. *« J'ai besoin d'aide, j'ai besoin que l'on s'occupe de moi »* crie-t-il. Il fustige un monde qui, peu importe l'âge, fait peu d'accueil aux enfants différents, et le rejette. Ce qu'il vit très mal. Dans ses projets, il se voit artiste peintre, un art pour lequel il semble avoir de très bonnes dispositions et qui pourrait canaliser tout le potentiel qu'il cache en lui pourvu qu'un centre puisse le prendre en charge comme il se doit !

AU COLLÈGE !

| Que se passe-t-il en salle de permanence ?

La permanence ou heure d'étude correspond à toute heure de pause entre les cours ou en cas d'absence d'un professeur. Pour les élèves, elle peut-être l'objet de rêverie et récréation, espérance que l'administration des collèges enraille rapidement...

Durant toute l'année, les élèves quel que soit leur niveau, l'espèrent quand

elle est programmée dans leur emploi du temps ou l'appellent au point de guetter avec angoisse les minutes qui font passer le retard d'un professeur dans le camp des absences. La permanence existe encore et a de beaux jours devant elle. Bien qu'elle se soit un peu modernisée au fil du temps, elle reste officiellement dévolue aux devoirs et autres travaux pédagogiques. Enfin du point de vue du personnel pédagogique. Pour les élèves, c'est un tout autre son de cloche. La règle est d'affirmer n'avoir aucun devoir en retard ou en avance afin de pouvoir se divertir tranquillement avec un *ti pwen ti kwa* clandestin ou une consultation illégale du smartphone caché par le sac posé sur les genoux, et ce au grand désarroi des surveillants.

Une équipe présente pour aider les élèves

Et des surveillants il y en a deux catégories. Les surveillants avec des missions dites « administratives ou organisationnelles » et « les assistants d'éducation » qui ont un rôle plus pédagogique. Généralement, recrutés dans les cursus de formations universitaires à partir de la 3ème année de licence, ils veillent à ce que les élèves travaillent en salle d'étude. La politique et les moyens de l'établissement étant variables, ils assurent également de l'aide au devoir après les cours ou durant la pause de midi. Les adeptes du temps libre n'ont qu'à bien se tenir : la salle d'étude porte encore bien son nom.

VIEUX-HABITANTS

| L'école de Marigot flambant neuf

M. Trubul, directeur de l'école, Marie-Paule Bélénus-Romana, directrice générale de la Semsamar

Le Maire de Vieux-habitants Georges Cléry a inauguré l'école primaire de Marigot à Vieux-Habitants L'édifice a été reconstruit à neuf afin de répondre aux nouvelles normes sismiques en vigueur. Le chantier avait été confié à la SEMSAMAR qui continue à participer activement à l'aménagement de la Guadeloupe.

TRANSPORT SCOLAIRE

| C'est toujours la guerre

La rentrée s'est faite sous les eaux et sans transport scolaire pour bon nombre de petits guadeloupéens qui n'ont pas encore fait leur inscription. En cause : une procédure judiciaire entre les transporteurs et le Conseil général qui crée un vrai embouteillage sur les routes de Guadeloupe.



Transport scolaire

Coup de klaxon pour les transporteurs scolaires. C'est ainsi que peut-être perçue la décision de justice dans l'affaire qui oppose les transporteurs scolaires actuellement en place et la collectivité départementale qui organise le transport pour les quelques 13 200 élèves de l'île. Si les routes de Guadeloupe sont encore vides de bus c'est que les inscriptions sont toujours en cours. En effet, suite au jugement délivré le 27 août dernier par le tribunal administratif de Basse-Terre, les modalités d'inscription pour le transport scolaire sont en train de se mettre en place. Mise en place qui se fera avec les anciens transporteurs déjà présents sur les circuits. Car le coup d'avertisseur donné par le tribunal n'aura pas pu court-circuiter les ambitions de conservation de contrôle de ceux qui gèrent les 150 parcours de rotations qui jalonnent le circuit scolaire de Guadeloupe depuis quelques années.

Concurrence refusée

Longtemps désorganisé, le transport scolaire est encore en pleine mutation. Une grande partie est orchestrée par le Conseil général et concerne 67 entreprises soit les trois quart du transport scolaire de l'île. Un marché qui pèse environ 10,3 millions d'euros, selon les chiffres avancés par la collectivité. Une manne que les transporteurs en place durant la période 2006-2013 n'entendent pas lâcher. « *Il faut savoir que les marchés sont attribués pour sept ans et que l'année 2013-2014 devait voir émerger un nouveau profilage de l'organisation du transport* » explique Daniel Dumirier, directeur de cabinet au conseil général. C'est ce nouveau profilage que les transporteurs présents sur les 150 circuits scolaires ont tenté de désamorcer au motif de concurrence déloyale. Pour cela, ils enchaînent depuis 2010 des procédures judiciaires. Même déboutés, les transporteurs ont réussi leur queue de poisson aux lauréats du marché qui devaient prendre leur marque dès le 3 septembre dernier. «

Les nouveaux détenteurs n'ont pas pu s'équiper ou obtenir les investissements de leur banque car l'attribution des circuits étaient gelée en attendant la décision du tribunal » poursuit-il. Un tour de force que les anciens détenteurs pourront savourer cette année mais qui risque de ne pas durer... Sauf nouveau recours juridique. Ainsi va la Guadeloupe.

ENJEU

| 1 jeune guadeloupéen de plus de 18 ans sur 5 est illettré

Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture selon le département en 2012. Source : Ministère de l'éducation nationale, évaluations en lecture dans le cadre de la journée défense et citoyenneté année 2012

Ce chiffre effrayant émane de l'évaluation réalisée dans le cadre de la journée défense et citoyenneté 2012. Un très gros écart entre les territoires en ce qui concerne les difficultés de lecture est mis en évidence.

Le taux de jeunes en difficulté de lecture atteint 33% en Guadeloupe, trois fois plus que la moyenne nationale. Autre élément, la scolarisation des jeunes dans les territoires d'outremer qui reste très en deçà des taux observés dans l'Hexagone est épinglée: un quart des jeunes guadeloupéens ayant quitté le système scolaire ont un niveau primaire, contre 14% en Hexagone. Des chiffres qui soulèvent des interrogations quant à l'absence de mobilisation de la part des moyens publics.

| Qu'est-ce que l'illettrisme ?

Une personne adulte qui a été scolarisée mais n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul est dite illettrée. Cela signifie qu'elle ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle d'analphabétisme.

BRÈVES

Lacune : l'école veut nous aider

Annulé puis remis en place depuis plusieurs années, le soutien scolaire personnalisé est proposé aux élèves les plus en difficulté.

Tâche qui incombe aux enseignants, le soutien scolaire se base sur le volontariat, et ce pour les deux camps. Les élèves sont décelés durant les heures de cours et abordés par les professeurs volontaires pour dispenser des heures de soutien personnalisé. Cette aide concerne généralement et pour la majeure partie du temps le français et les mathématiques. Chaque établissement à sa propre politique en ce qui concerne son organisation et toutes les matières peuvent être proposées. Tout dépend de la disponibilité des professeurs.